

20^{ème}
édition

Charte P2N

Parce que la diversité n'est pas que musicale, participer à Papillons de Nuit c'est respecter la charte de bonne conduite établie par le festival !

1

P2N est un lieu sûr et inclusif où tout le monde est le/la bienvenu.e (qu'importe le genre, l'origine et l'apparence de la personne) et où les violences, verbales et/ou physiques, sont prohibées et interdites.

Il suffit d'une trace pour dépasser la ligne

3

Aucune attitude raciste, sexiste, LGBTQI+phobe, validiste et toute autre forme de discrimination n'est tolérée ici. Le festival se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas ces règles et de faire intervenir du personnel compétent.

Seule la musique peut me toucher !

5

Équipe organisatrice, artistes, bénévoles, festivalier.e.s, partenaires... tout le monde est logé à la même enseigne et il n'y a pas de traitement de faveur en ce qui concerne les violences.
L'Association R.O.C. En Baie s'engage et prend position contre les violences, les inégalités et les discriminations.

Si c'est pas clairement oui, alors c'est clairement non !

7

Sois responsable de toi même et de tes ami.e.s ! N'agresse personne et empêche tes ami.e.s de faire pareil.
Prends soin des personnes avec qui tu es et ne les laisse pas seul.e.s, de surcroît dans un état de vulnérabilité ou sous l'emprise de produits.

Ne laissons pas la violence pourrir l'ambiance !

De jour comme de nuit, toutes les couleurs s'accordent

2

Faire la fête c'est ok et c'est cool si tout le monde s'amuse ! **Les limites sont minces entre un usage récréatif et un surdosage qui peut avoir des conséquences graves.**
En milieu festif, tout n'est pas permis. L'usage ou l'abus de drogues et d'alcool ne justifie en rien une attitude discriminante.

Peu importe ma tenue, je compte sur ta bonne tenue !

4

Les violences et les discriminations sont punies par la loi. À titre d'exemple, une main aux fesses est qualifiée comme une agression sexuelle qui entraîne 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.

Certains mots font plus mal que les poings

6

Non c'est non ! Le consentement doit être enthousiaste et libre et il est également réversible. Une consommation excessive d'alcool ou de stupéfiants ne permet pas de donner un consentement éclairé.

Gère tes déchets, ramasse tes potes

8

Si j'identifie une situation problématique, je ne passe pas mon chemin ! En cas de doute, je demande "tout va bien pour vous ?" et j'agis en fonction de la réponse. C'est un acte légitime et bénéfique pour tous.tes.